



Réf. Farde e-Assemblées : 2572596

N° OJ : 13

Projet d'Arrêté - Conseil du 19/02/2024**Objet :** Jeunesse.- Subside spécifique.- Asbl "Les Ateliers Populaires" : 3.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins de l'asbl Les Ateliers Populaires;

Vu les crédits prévus à l'article 76110/33202 du budget ordinaire 2024, sous réserve de l'approbation du budget ordinaire 2024 par l'autorité de tutelle;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrêté :

Article 1 : Octroyer un subside spécifique pour un montant de 3.000,00 EUR à l'attention de l'asbl Les Ateliers Populaires pour "Marolles ma DiverCité 2024".

Article 2 : La dépense sera engagée à l'article 76110/33202 du budget ordinaire 2024.

Annexes :